



## L'IMPORTANCE D'UN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

En 1999, la Communauté de Communes Autour d'Anduze est créée. Durant huit ans, comme beaucoup d'autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), notre intercommunalité a été un outil efficace de mutualisation de services de la vie quotidienne (les ordures ménagères, la voirie ...)

Au terme de dix années, la 2C2A devient de plus en plus familière pour les habitants du territoire. Les élus communautaires ont eu le souci de lui faire prendre de la hauteur en mettant en chantier un projet de territoire avec la participation active de la population. Les événements de l'été 2009 ont conforté le conseil communautaire dans la nécessité de cette orientation stratégique. La démarche est engagée le 22 octobre 2009 avec une double attente :

- 1) construire un projet de développement partagé par le plus grand nombre
- 2) définir la bonne échelle territoriale pour le mettre en œuvre.

Pour y répondre, le cabinet Fidès Conseils a reçu pour mission :

- accompagner les élus dans le choix de périmètre(s) de projet(s) et de coopération(s) intercommunale(s) possibles
- s'accorder collectivement sur un projet de développement du territoire

**Quel regard porté collectivement sur ce territoire ?**

**Quels en sont les atouts et les contraintes ?**

**Dans quel territoire souhaitons-nous vivre à l'horizon de 10 à 15 ans ?**

Cette double mission a été l'occasion de créer une dynamique locale fédérative avec et entre élus, les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle et les citoyens qui le souhaitent.

- 2 Les réflexions et contributions

se sont croisées et enrichies afin de répondre à la question :

### Quel territoire pour quel projet ?

#### Une démarche coopér'active

- Des Assemblées de Territoire ouvertes à tous les acteurs du territoire.



Elles se composent de cinq groupes thématiques: **Agriculture, Culture et Vie Associative, Economie, Services et Vie Sociale, Tourisme.**

- Trois Séminaires d'Élus évoquant la réforme territoriale, les compétences et les limites du territoire de

la 2C2A, les modes de coopération entre communautés de communes et/ou d'agglomération.

**Le Cabinet Fidès Conseils :**  
**une équipe projet**  
 • un coordinateur de projet  
 • Deux experts en développement local et conseils juridiques

**Une Démarche ouverte à la Réflexion Collective**  
**« LA SOCIOCRATIE »**

Au cours de l'histoire humaine se sont succédés différents modèles de gouvernance. Pour simplifier, on peut distinguer trois systèmes de gouvernance.

- Celle des gouvernements autocratiques où un individu ou une minorité a le pouvoir : pas d'élection. Dans ce type de gouvernance, l'individu ne dispose pas d'espace personnel, ce qui est générateur de frustrations et de résistances ou de révoltes.

- Celle des gouvernements démocratiques a été un formidable progrès. Les insuffisances du système sont évidentes : dans des élections démocratiques, la minorité est vaincue sans pour autant être convaincue ; en conséquence, les individus qui en font partie se sentent exclus des décisions majoritaires.

- La sociocratie est récente et exige le consensus de tous les membres de la structure concernée. Elle est adaptée à de petits ensembles et nécessite l'implication de chacun.

Ce mouvement est caractérisé par une volonté de plus en plus forte de l'individu de prendre en main son destin dans ses dimensions personnelles et/ou collectives.